

Les subsides

celle-là, que nous constatons certains progrès, nous ne pouvons que penser qu'il est possible de trouver dans le cadre de notre politique agricole les moyens d'en tirer le plus de profit possible, que ce soit par des mesures en matière de transport, par la création d'usines de congélation des aliments et d'autres mesures du genre. Je crois qu'à l'occasion d'une étude sur le transport on pourrait examiner le cas de produits similaires, voir comment l'industrie s'est implantée, comment elle a prospéré grâce à l'augmentation des ventes et comment nous pouvons l'encourager davantage que nous le faisons à l'heure actuelle.

• (1710)

Le président suppléant (M. Guilbault): D'autres questions? Le débat se poursuit, et je donne la parole au député de Gander-Twillingate (M. Baker).

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, j'aimerais faire quelques brèves remarques. Je regrette de n'avoir pu assister à tout le débat, mais j'ai dû m'absenter au milieu de l'après-midi pour présider la séance du comité des pêches et des forêts. Mais avant de m'absenter, j'ai quand même réussi à écouter une partie de ce qui a été dit. Je vais parler d'emblée des propos généraux qu'a tenus le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) et d'une façon plus générale, du but qu'on poursuivait lorsqu'on a présenté la motion actuellement à l'étude.

Je tiens à rappeler d'abord, qu'à maintes reprises, politiques fédérales et provinciales ont prétendu qu'en supprimant le MEER, on avait réduit énormément le nombre d'accords conclus avec les provinces. On n'ignore pourtant pas que depuis que le nouveau régime est en vigueur, quelque 214.4 millions de dollars ont été débloqués pour la région de l'Atlantique alors que l'année précédente, c'est-à-dire en 1981-1982, il n'y en avait eu que 155.9 millions. On peut faire dire aux chiffres ce qu'on veut quand on compare ce qui existait naguère au temps du MEER à ce qui existe maintenant. Mais il faut bien se dire que Terre-Neuve vient tout juste de conclure un nouvel accord global de dix ans avec le gouvernement fédéral. Grâce à cet accord, on pourra plus facilement conclure des ententes comme celles qui existaient au temps du MEER. Mais même sans cet accord global de dix ans, on a toujours continué à conclure des accords sur le partage des frais dans le domaine des forêts et des pêches, tout dernièrement encore sur l'initiative du gouvernement fédéral. La même chose s'est produite en ce qui concerne les ententes sur le développement rural et le tourisme.

Il semble bien que l'entente sur le développement rural entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Terre-Neuve soit actuellement au point mort. Mais le député de Saint-Jean-Ouest ne nous a pas expliqué pourquoi les négociations s'étaient enlisées. En fait, le gouvernement fédéral voulait accorder plus d'argent que la province aux associations de développement. Une idée formidable du gouvernement provincial! Le gouvernement fédéral voulait leur donner plus d'argent chaque année. Or, voilà qu'ils se chamaillent ne parvenant pas à s'entendre pour fixer le montant.

J'ai toujours considéré que les ententes-cadres de développement conclues avec les provinces posaient un problème grave. Au fil des ans, ces ententes ont créé des inégalités à l'intérieur même d'une région qui était déjà économiquement défavorisée par rapport à d'autres. A la longue, à la suite des accords qui

ont été signés les infrastructures ont été implantées non pas dans les petites municipalités rurales ou dans les régions rurales, mais dans les grandes agglomérations. Quand on examine les accords généraux de développement signés par le MEER au titre des infrastructures, on constate qu'il en est ainsi dans chaque province atlantique. C'est malheureux. Quand un député représente comme moi une région où la population doit se déplacer sur des routes de terre jour et nuit, où à l'été elle ne peut peindre ses maisons à cause de la poussière, où à l'automne et au printemps elle ne peut circuler de crainte de s'enliser jusqu'aux essieux, où elle ne peut aller d'un point à l'autre en quête de routes bitumées sans parcourir de longues distances sur des routes de terre, et que l'État fédéral, par l'entremise du MEER, et le gouvernement provincial de Terre-Neuve signent un accord important, d'une valeur de mettons 55 millions, pour la construction d'une voie à grande circulation menant à la ville de Saint-Jean, sous le prétexte que les routes principales sont congestionnées, c'est à n'y rien comprendre. Quand je parcours les régions rurales de ma circonscription et que je vois ce que les gens doivent endurer, je ne me soucie guère de ce que certaines personnes doivent mettre dix minutes de plus pour rentrer à la maison après leur journée de travail en ville. Vraiment, je ne vois pas à quoi ces accords riment.

Dans ma circonscription rurale de Terre-Neuve, le principal problème c'est l'eau potable. Il n'y en a pas d'aussi important. Nous avons des centaines, sinon des milliers d'écoliers qui boivent de l'eau dont le ministère provincial de la Santé estime qu'elle contient trop de bactéries pour qu'on en parle. Cela, c'est en 1984. Voilà ce qui se passe dans certaines localités. Il y en a environ 50 de ce genre dans ma circonscription qui n'ont pas l'eau potable courante. Pourtant, j'ai vu des accords signés par le MEER pour la réalisation d'adductions d'eau dans les régions urbaines. La ville de Saint-Jean a un réseau d'adduction d'eau tout neuf, parce que le niveau a baissé de quelques pouces dans le lac qu'elle utilisait. Je ne dis pas qu'il ne soit pas nécessaire de doter nos villes de grosses infrastructures grâce au MEER. Je ne dis pas cela. C'était nécessaire. Mais il ne semble pas y avoir de mécanisme qui assure un traitement équitable à la population d'un bout à l'autre d'une province comme Terre-Neuve. Il n'est pas allé à la racine du problème, il n'est pas allé là où les problèmes étaient plus aigus que dans les régions urbaines.

Voilà ce que j'ai vu de mauvais au système. Ce que j'ai vu de mauvais au MEER, c'est qu'il y a eu par exemple au chapitre des infrastructures de pêche des accords pour construire des centres d'entretien maritimes. Formidable. C'est une idée du tonnerre. Mais dans chaque cas, les accords ont été signés alors que le centre était déjà terminé ou presque. Cela revient à dire que le gouvernement provincial a rédigé tous les accords généraux de développement pour effectuer des choses qu'il avait décidé de faire. Jamais ou presque, le gouvernement fédéral n'a dit qu'il se refusait à partager les frais de cet accord. La raison était toujours qu'il s'agissait de développement économique. Développement économique, c'est vite dit. On peut sans doute soutenir que s'il n'y avait pas eu de route surélevée sur béquilles en béton pour pénétrer dans la ville, il n'y aurait peut-être pas eu autant de semi-remorques transportant des produits sur cette route. Cela favorise peut-être indirectement